



MAIRIE DE  
SAINTE-VALIERE

# Le Petit Floreal

NUMERO 46

JUIN 2015

Mairie de Sainte-Valière

Ouverte au public le

Lundi, mercredi, jeudi de 9 h 00 à 12 h 00

Mardi de 9 h 00 à 12 h00 et de 15 h 00 à 19 h 00

Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16h 30

**Du 10 juillet au 14 août 2015 horaires d'été : de 08 H 00 à 13 H 00 du lundi au vendredi**

Tél 04.68.46.13.63

mairie-sainte-valiere@wanadoo.fr

Fax 04.68.45.62.14

www.mairie-sainte-valiere.fr

Si le hasard de vos promenades vous conduit Route de Paraza, vous pourrez apercevoir, penchées ou accroupies, des silhouettes chapeautées oeuvrant pour une culture de légumes bien mérités.

En effet, une partie de la parcelle destinée à la Station d'épuration avant notre adhésion au Grand Narbonne a été mise à profit pour la colonne de remplissage destinée aux viticulteurs ( la précédente n'était plus aux normes), une autre partie a été aménagée en jardins , c'était une volonté municipale qui faisait écho à une demande de la population.

Ainsi, 8 parcelles de 100 m2 ont vu le jour. Elles sont gérées par l'Association des Jardins des 13 Vents.

Après la constitution officielle du bureau une convention sera signée entre la Mairie et l'Association mais aussi avec l'ASA qui fournit l'eau.

Cette réalisation qui répond à un besoin a été faite par Jean-Luc et Jérôme ; ils ont défoncé le terrain pour l'aplanir avant que l'Entreprise Mas ne le laboure, ils ont fait les travaux d'adduction d'eau, implanté les clôtures et les portillons, installé les cabanes sur la chape qu'ils avaient coulée. Du beau travail pour lequel nous les félicitons ! C'est donc une réalisation entièrement communale pour laquelle nous avons reçu une participation du Sénateur Courteau qui s'élève à 2 500 € sur un total de 7 200€.

Le Conseil Municipal souhaite une longue vie à cette association qui a pour vocation l'échange, la convivialité et la solidarité entre jardinier et un bel été à toutes et à tous.

*Viviane Durand*

## SOMMAIRE

**p. 1**

**Edito**

**p. 2**

**Petit rapporteur**

**p. 5**

**C.I.A.S.**

**p. 6**

**Infos**

**p. 9**

**Le Village au quotidien**

**P. 10**

**A l'école**

**P. 13**

**La vie associative**

**P. 15**

**Solidarité**

**P. 16**

**Le Canal du Midi**

# *Le petit rapporteur*

## Le Conseil Municipal a voté:

- L'adhésion a un groupement juridique entre le Grand Narbonne et la commune pour une mission de conseil, d'assistance et de représentation juridique.  
Une convention avec la DDTM pour instruire les permis de construire jusqu'au 30 juin, date à laquelle le Grand Narbonne instruira les permis difficiles.

- Les taux d'impositions : Taxe d'habitation 20,73%  
Taxe Foncière bâtie 31,46%  
Taxe foncière non bâtie 89,66% .

- Les comptes administratifs pour 2014.

- Le budget primitif 2015.

- Un délégué CISPD (Commission Intercommunale Sécurité et protection Départementale):  
**Joël Garreta,**  
Suppléante : **Ingrid Nuijten.**

-Par une délibération en date du 11 février 2015 le Conseil Municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme.

Suite au contrôle de légalité exercé sur le PLU, la commune a reçu un courrier du préfet daté du 7 avril 2015 lui demandant de retirer son PLU d'ici deux mois car entaché d'illégalité et de prendre en compte les observations formulées sur ce même courrier.

*Madame le Maire propose de retirer le PLU approuvé le 11 février 2015 et d'approuver dans la même délibération le PLU prenant en compte les observations de l'Etat.*

Cette nouvelle approbation permettra également de corriger une erreur matérielle du PLU approuvé le 11 février 2015. En effet, avant cette approbation, la zone Ne (liée aux activités d'Eolien) avait été supprimée.

Toutefois il restait encore dans le rapport de présentation du PLU des références à cette zone Ne. Ces éléments seront corrigés.

## **CORRECTION DU RAPPORT DE PRESENTATION:**

Avant l'approbation du PLU du 11 février 2015, la zone Ne a été supprimée pour respecter les avis des PPA ainsi que la jurisprudence constante dans ce domaine.

Toutefois, il y a eu un oubli de modifier le Rapport de présentation du PLU/Tome II/ IIIème Partie : « les justifications des choix retenus pour l'élaboration du PLU »/ Chapitre VIII : « Justification du projet éolien et de son emplacement ».

C'est une erreur matérielle du bureau d'études en charge de la rédaction des documents qui est corrigée dans la présente version approuvée.

Le rapport de présentation a été modifié sur ce point : les pages 52 à 61 présentant le projet éolien et son emplacement sont supprimées.

## **CORRECTION DU REGLEMENT:**

Conformément au courrier du préfet lors du contrôle de légalité, le règlement du Plan Local d'Urbanisme a été modifié sur plusieurs points, à savoir :

- La précision des hauteurs maximales des constructions pour les secteurs UA10, UB10, UC10.

- UA10 : La hauteur (H) de tout bâtiment ne peut être supérieure à la hauteur de 10 mètres (R+2). Toutefois, il pourra être admis un dépassement de cette hauteur, dans la limite de 2 mètres pour permettre de faire régner la même hauteur que les constructions voisines ou bâtiments existants sur le même terrain.

- UB10 : La hauteur (H) de tout bâtiment ne peut être supérieure à la hauteur de 9 mètres (R+2). Toutefois, il pourra être admis un dépassement de cette hauteur, dans la limite de 2 mètres pour permettre de faire régner la même hauteur que les constructions voisines ou bâtiments existants sur le même terrain.

- UC10 : La hauteur (H) de tout bâtiment ne doit pas excéder deux niveaux (R+1), non compris les combles aménageables et les sous-sols, avec une hauteur de 7 mètres à l'égout du toit.

- La précision d'une distance permettant le passage libre des véhicules de sécurité pour le secteur UE dans son article 8 : 3 mètres dans le respect des règles de sécurité du SDIS.

- L'adaptation de l'article 2 du règlement de la zone A qui autorisait en secteur Ap «les extensions et les changements de destination dans la limite de 20% de surface de plancher». Cette écriture est contraire à l'article L.123-1-5 du Code de l'urbanisme concernant le changement de destination. Dans le règlement du PLU approuvé le 27 mai 2015, les extensions dans la limite de 20% de surface de plancher sont autorisées par contre les changements de destinations seront supprimés de l'article 2 et donc, de fait, interdits.

- La précision dans l'article 2 du règlement de la zone N de la superficie des constructions à usage agricole autorisées : 20 m<sup>2</sup> maximum d'emprise au sol.

## **CORRECTION DES ANNEXES:**

Conformément à la demande du préfet dans son courrier du 7 avril 2015, l'arrêté de débroussaillage sera remplacé par celui en vigueur. C'est une erreur matérielle ici, les annexes du PLU sont mises à jour avec cet arrêté n° 2014143-0006 du 3 juin 2014.



## Réunion de quartier

Mme le Maire et le Conseil Municipal ont invité les délégués des différents quartiers pour leur faire part des avancées dans les travaux et dans les demandes formulées lors des réunions précédentes.

### **Chemin de Ventenac et Joncasse :**

Le double miroir a été posé et le marquage au sol des passages piétons et bordures de routes dans le lotissement va être fait par les employés communaux (après concertation avec les riverains).

L'éclairage réclamé route de Ventenac sera posé pendant l'été. Il s'agira d'un lampadaire sur un poteau en bois placé chez M. Baygon (le Conseil Général ne souhaite pas de poteau sur la route et un éclairage photovoltaïque dans le ruisseau est trop imposant et a un coût trop élevé : 6000€).

L'aménagement de l'entrée du village est à l'étude avec les services du Département. Le ruisseau sera busé avec au dessus un chemin piétonnier éclairé jusqu'au monument aux morts. Des avaloirs recueilleront les eaux pluviales. Bien que cette route soit départementale, le coût des travaux est à la charge de la commune.

Les nids de poule du chemin du cimetière ont été bouchés

### **Chemin de Bize :**

Les rejets des arbres ont été coupés et un courrier sera envoyé aux propriétaires des haies qui avancent trop sur la route et nuisent à la visibilité des automobilistes sortant de chez eux.

Les trous sur la chaussée de l'impasse des vignes ont été bouchés.

Le Conseil Municipal n'envisage pas la pose d'un panneau dans les différents quartiers (toutes les infos sont affichées Place de l'église)

### **Chemin de Ginestas, Coustouges :**

Le banc de l'école a été scellé et le marquage au sol des places de parking au lotissement Coustouges sera fait en même temps que toutes les peintures routières.

Un panneau 30 km/h sera installé à l'entrée du village. Le sens unique dans le lotissement « le Pré » et « le Pré bas » a été refusé par le Conseil Municipal.

La sortie du lotissement « La Fontaine » est délicate et dangereuse. Un délégué a proposé la pose d'un fléchage prioritaire au niveau du rétrécissement, la proposition a été retenue.

### **Centre du village :**

Les problèmes de stationnement sont récurrents. La municipalité propose un sens unique de la rue de l'ancienne salle des fêtes à la rue du minervois. Des places de parking seront matérialisées sur un côté de la chaussée.

### **Le Pech d'Engiscle :**

Le cabinet Geaude a envoyé son rapport, il sera communiqué le 16 juin, lors d'une réunion où tous les habitants de ce quartier seront conviés.

### **D'autres points ont été soulevés :**

La portion de route à « Terre blanche » a été fermée par le Conseil Départemental sans en avoir informé la mairie.

Après information auprès des services, ce carrefour est jugé dangereux du fait du non respect de l'interdiction de tourner à gauche en venant de Cabezac. une rencontre avec les service du CD11 devrait améliorer l'accès au chemin de Mailhac.

A partir du mois de septembre, l'éclairage public sera éteint de 23h30 à 5h 30. L'économie sera de 5000 à 6 000€/an. Toutefois, l'été étant une période propice à une vie nocturne, il fonctionnera à cette période de l'année.

2 distributeurs de sacs à crottes de chien ont été commandés. Ils seront placés sur la place de l'église et au chemin du cimetière lieu de promenade de nos chers toutous. ( voir article page 7)

# *Centre Intercommunal d'action Social du Sud Minervois ( CIAS )*

## **Bilan sur les rythmes scolaires:**

Le troisième comité de pilotage portant sur les rythmes scolaires a eu lieu le 8 Avril dernier dans les locaux du CIAS.

Un premier bilan comparatif des effectifs laisse apparaître quelques évolutions en janvier 2015 (après réforme) par rapport à janvier 2014 ( avant réforme)

De façon générale on constate une diminution de la fréquentation le matin et le midi mais une augmentation significative le soir.

Pour profiter pleinement des activités, deux propositions existent le soir en alternance:

L'ALAE simple ou NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)

Ainsi les animateurs du CIAS ont proposé sur le territoire:

- Des ateliers : cuisines, photos, jardinage, petits bobos, couture et scrap booking.
- Des initiations : Gymnastique, zumba, skate line, jonglerie etc.
- Des jeux sportifs: jeu O Flag, Lou Pat Ball



Dans l'avenir, il est envisagé que les animateurs à compétences spécifiques se déplacent d'ALAE pour diversifier l'offre.

Des partenaires particuliers et agréés sont associés dans les projets intercommunaux.

Ainsi les associations reconnues d'intérêt communautaire, ( Rugby, Basket, Gymnastique) les Romegaires ( danse et musique occitanes) les Joyeux troubadours ( cirque), le centre social les Passerelles ( Léo et la Terre) ont enrichi les activités proposées.

Dans le cadre d'une intervention extérieures telle que celle des Romegaires une formation des animateurs est proposée afin qu'ils puissent prolonger l'activité dans le temps sur tout le territoire.

De plus un minibus permet le transport des enfants sur un autre site quand le matériel n'est pas transportable.

## STOP aux décharges sauvages.

### Nous sommes tous responsables.

Qui en se promenant n'est jamais tombé sur une décharge sauvage ?

Ces spectacles désolants sont sordides, souillent notre environnement, empoisonnent les nappes phréatiques ; aux matériaux de démolition ou de construction s'ajoutent encore des bouteilles ou quelques pneus.

Pourtant il existe des solutions ( tél 04 68 58 14 58 )

- les particuliers peuvent déposer leurs déchets de chantier dans les déchetteries jusqu'à 1 m3 par semaine , c'est gratuit ; au-delà, une benne doit être commandée auprès d'un professionnel. Liste et horaires de la déchetterie la plus proche sur le site du Grand Narbonne à la rubrique « à votre service/ environnement ».
- les professionnels doivent s'engager vers les circuits d'élimination qui leur sont destinés ☒ renseignements sur le site [www.dechetsbtp11.fr](http://www.dechetsbtp11.fr)

Ils peuvent aussi sous certaines conditions et en petite quantité déposer leurs déchets dans une des déchetteries du Grand Narbonne, pour Sainte-Valière, c'est Mirepeisset.

A savoir :

Lorsque vous faites effectuer des travaux, assurez vous que l'élimination des déchets sera faite dans les règles.

COMMENT ? En vous rapportant à la ligne « déchets » du devis proposé. Ensuite vérifiez que l'élimination a été faite correctement en exigeant les bordereaux justificatifs auprès du professionnel.

Vous pouvez être victime d'un dépôt sur votre terrain : alors vous êtes responsable et à ce titre vous vous exposez à des poursuites.

QUE FAIRE ? Avertir immédiatement la mairie et déposer plainte... ou enlever les gravas !

Lieu dit le « Pech Noun »

dépôt sauvage de gravats



## Bornes de propreté canine

2 distributeurs de sacs à crottes de chien ont été commandés pour un montant total de 760 €.

Ils ont été placés sur la place de l'église et au chemin du cimetière lieu de promenade de nos chers toutous.

Nous espérons que cette démarche Municipale incitera les propriétaires de chiens à ramasser les déjections de leur chers compagnons de vie.

Si toutefois, les distributeurs se trouvaient à court de sacs, vous pourrez avertir la Mairie pour le remplir.



## Transport Scolaire CITIBUS rentrée 2015

### Pour une inscription au Collège de Saint Nazaire

Tarif: 21 € par an

#### Points Ventes:

- Service Transport du Grand Narbonne  
Dossier à compléter et à signer puis à retourner avec les pièces justificatives au Service Transport du Grand Narbonne 12 bd Frédéric Mistral 11 100 Narbonne avant le 31 Juillet
- Permanence de Ginestas du 17 Août au 28 Aout au Centre Technique du grand narbonne route de Mirepeiset ( du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

### Pour une inscription à un collège ou un Lycée de Narbonne

#### Tarifs:

<u>Coupon mensuel :</u>	<u>12,00 €</u>
<u>Coupon trimestriel :</u>	<u>30,00€</u>
<u>Coupon annuel :</u>	<u>84,00€</u>

#### Points Ventes:

- Permanence de Ginestas du 17 Août au 28 Aout au Centre Technique du grand narbonne route de Mirepeiset ( du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00
- LA Citiboutique 12 bd Frédéric Mistral 11 100 Narbonne dès le 17 Août 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

# Infos...

La distribution des sacs poubelles  
aura lieu du

**6 au 10 Juillet 2015.**

Veillez vous rendre en Mairie.



## Locataire ou propriétaire

Pour réduire vos factures d'eau et d'énergie contactez le  
**04 68 44 04 49**

Vous recevrez une visite à domicile sur rendez-vous

Des conseils gratuits pour économiser l'eau et l'énergie dans votre logement  
Des petits équipements économes pour réduire vos consommations et améliorer votre confort au quotidien.

**Ce service gratuit est organisé par le Conseil Général de l'Aude.**

# Travaux....

Après avoir coulé la dalle, les employés communaux ont monté les 8 abris des jardins familiaux.



Ils ont planté 50 lauriers amandes pour abriter le lieu, mais dès le lendemain il en manquait 21... « bien mal acquis ne profite jamais !!! »



La peinture routière a été refaite sur les routes, et les trous de la chaussée de l'impasse des vignes et du chemin du cimetière ont été bouchés.



Peinture également refaite sur les poteaux béton ainsi que sur les poutres en bois extérieures de la SEL

Profitant de la nacelle, les rejets des platanes et des branches de pin nuisant à l'éclairage public ont été coupés.

Les jardinières de fleurs ont été regarnies.

Les haies du tennis et de l'école ont été taillées par l'entreprise Canguilhem



Les travaux d'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone et éclairage public) supervisés par le SYADEN et réalisés par l'entreprise Madaule ont pris une semaine de retard... soyons patients.



# Le village au quotidien...

Le 70e anniversaire de la Victoire des Alliés sur le régime Nazi s'est déroulé devant une assistance nombreuse et recueillie. La communauté britannique et leur porte drapeau se sont joints aux anciens combattants, aux élus, aux écoliers et leurs enseignante et à la population.

Le cortège s'est rendu de la Mairie au Monument aux Morts où les enfants ont déposé leur bouquet, les anciens combattants la gerbe de fleurs et la couronne de coquelicots anglaise.

La lecture de la lettre du Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire lue par Catherine Cambriels, a invité la population à se souvenir « de ce que nous devons à cette jeunesse sacrifiée par la guerre et à cette génération de combattants et de résistants qui rendirent à la France sa liberté et sa fierté ».

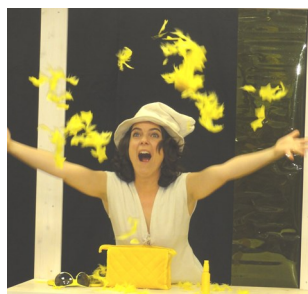
Dans son allocution Mme le Maire a demandé d'être vigilant, « la paix, les valeurs républicaines, le respect de l'autre, la tolérance, la liberté d'expression sont des combats de tous les instants ».

Après l'Appel aux Morts et les minutes de silence françaises et anglaises, les enfants des écoles ont entonné la Marseillaise.

Le verre de l'amitié était servi à l'extérieur de la salle Espace Loisirs, alors qu'à l'intérieur les participants au repas typique anglais « Fish and Chips » prenaient place.



## Culture...



émotions .

Financée par le Conseil Général et diffusée par la Bibliothèque Départementale de l'Aude, **Scène d'Enfance** s'est déroulée le 24 mars à 18h30 à la salle Galy.

Malgré la pluie, de nombreux enfants accompagnés de leurs parents sont venus de villages voisins mais aussi plus éloignés (Gruissan, Narbonne, ..), pour assister au spectacle « Le Magicien des couleurs ».

Les enfants de Sainte-Valière ont raté un spectacle haut en couleurs....

Dans l'après midi, les 3 classes avaient travaillé en atelier avec l'actrice sur leurs



Dimanche 7 juin, par une très chaude après-midi, la fraîcheur de l'Eglise était propice à l'écoute de la musique.

Pour la réouverture de cet édifice, les élèves du Conservatoire de Musique du Grand Narbonne ont donné un récital de très haut niveau.

Une nombreuse assistance a applaudi ces jeunes talents virtuoses du piano, du violon, du violoncelle, et de la flûte ainsi qu'une jeune choriste qui a magnifiquement interprété l'Ave Maria de Schubert.

3 expositions ont pris place dans la salle Galy ces 3 derniers mois.

En avril, celle de **Monsieur André Serrano**, inspirée du livre de Paulo Coelho « Manuel du Guerrier de la Lumière ».

De chaque chapitre il a tiré un poème qu'il a décoré avec ses créations.

**Mai**, le printemps et ses couleurs tendres, rappellent les aquarelles de **William Moulin**. « L'aquarelle, le nez au vent » était le titre de cette exposition où le peintre retransmet la nature qu'il magnifie si bien.

**Juin**, du patchwork proposé par les couturières d'Ouveillan. Dans cet art textile, les œuvres réalisées sont de véritables tableaux de décoration.

Bravo à tous...

« **Moi, Ota rivière d'Hiroshima** » de Jean Paul Alègre lu par 11 personnes du Théâtre des Quatre Saisons.

Ota, raconte à la première personne sa vie tranquille et simple. Elle qui n'est que douceur même après les fulgurances de la montagne, étale son bonheur dans la ville d'Hiroshima.

Ota, raconte les lettres de 2 enfants dont l'un habite chez son oncle à Hiroshima et son petit frère vit à Tokyo dévastée par la guerre.

Ota raconte une autre histoire, née à la Maison Blanche le 11 octobre 1939. Ce jour-là, Vannemar Bush expose au Président Roosevelt qu'il sera possible de construire « des bombes d'un nouveau type dans des échelles de puissance qui défient l'imagination »...

Le 6 août 1945, une énorme explosion retentit, suivie d'un silence de mort, Ota entre en ébullition. Le jour cède à la nuit.

Puis, Ota reprend son récit et demande d'éteindre un jour cette flamme du mémorial du souvenir « qui ne s'éteindra que le jour où la dernière arme atomique sera éradiquée ».

Un texte fort où l'auteur laisse affleurer sa douceur et sa poésie.

# A l'école.....

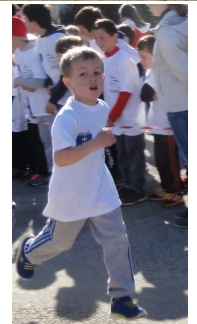


Mardi 7 avril, 795 élèves de 8 écoles et de 33 classes se sont retrouvés à Argeliers pour la traditionnelle « Sud Minervoise » organisée par L'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré).

Les élèves RPI de Sainte Valière-Ventenac se sont élancés vaillamment dans l'espoir de courir 6, 9, 12 ou 15 minutes, selon la course choisie, sans s'arrêter et sans marcher. Le plus difficile est de ne pas présumer de ses forces en partant sur les chapeaux de roues mais de trouver son rythme, ce rythme tranquille qui permet de tenir.

De nombreux parents se sont mêlés à cette fête sportive.

A son arrivée, chaque enfant a reçu une collation.



Tous les mercredis, les écoliers, accompagnés de leurs institutrices et de quelques parents, se rendent à la piscine d'Espace Liberté à Narbonne. Après 10 leçons les enfants passeront un test de niveau et participeront au challenge inter-écoles.



Le Vendredi 29 mai, tous les enfants du regroupement pédagogique Sainte-Valière Ventenac se sont rendus à Narbonne pour assister à une représentation du **cirque Médrano**.

Ils ont pique-niqué sur place. Au retour, les yeux pétillants de joie, ils ont raconté les différents numéros découverts, sans oublier le gros singe King Kong...

Le 8 juin les grands des classes de Sainte Valière sont allés découvrir un autre univers, **La Cité de Carcassonne**

## **Inscription des enfants à l'école**

**Les parents des enfants rentrant à la maternelle ou les nouveaux arrivants, sont priés de retirer au secrétariat de la mairie le dossier d'inscription à l'école et au transport scolaire avant le 3 juillet.**

**L'inscription à la cantine doit être faite au SIVU du Sud Minervois à Ginestas ou auprès de la directrice de l'Alaie à l'école.**

## À la maternelle....

Comme à Venise, l'école maternelle s'est habillée, le temps d'une matinée ensoleillée, aux couleurs du carnaval. Les mamans avaient fait preuve d'une grande créativité pour costumer leurs tout-petits.

Après de jolies rondes sous le préau de l'école pour se faire admirer, la cavalcade enfantine a fait le tour du village avant de rejoindre la salle des fêtes ou un goûter, préparé par les parents, les attendait.

Tout au long du parcours, les nombreux parents et grands-parents ont immortalisé l'événement en photographiant leurs bambins costumés.



## ALAE...



Vendredi 27 mars, notre salle d'évolution était trop petite pour contenir parents et grands parents venus voir les numéros de cirque que nous avons étudiés lors des activités.



marionnettistes



prestidigitatrice



équilibriste



Dompteur de lion



acrobates



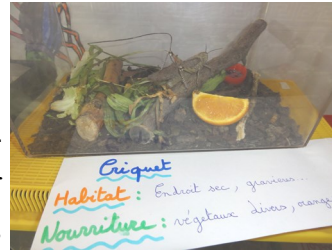
Et nous, les plus petits nous avons réalisé la fameuse danse occitane... C'était Super!!!



J'avais écrit dans le précédent Floréal que nous allions faire une activité appelée « **Ramène ta science** ».

Ca y est!!!! Je vous explique...

Pendant les NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques), nous sommes allés dans la nature pour chercher et ramasser des insectes (sauterelles, coccinelles, mantes-religieuses,..) que nous avons mis dans des vivariums.



Nous leur avons aussi confectionné des abris et nous avons fabriqué ces mêmes insectes grandeur XXL.



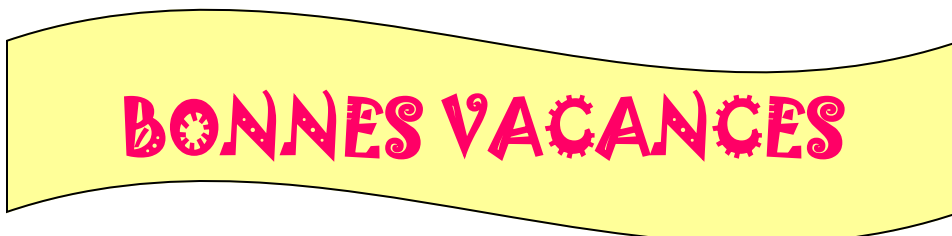
En fait! nous avons reconstitué un MICROCOSMOS.

Tout ce travail a été présenté le 30 mai à Ventenac.

Ce jour-là, chaque ALAE du **CIAS de Ginestas** a exposé ses recherches et a proposé des jeux sur le même thème.



**C'était la Fête des enfants, on a passé une chouette après....**



# Comité des Fêtes



C'est dans une salle décorée de beaux bouquets champêtres que le Comité des Fêtes a accueilli les participants au repas de la Fête du village.

Monique, la Présidente a « plusieurs cordes à son arc » :

en plus de faire une bonne cuisine, elle a confectionné de jolis bouquets pour décorer la salle et les tables.

Bonne soirée animée par le Trio Carvel



Le lendemain, le marché gourmand avec fanfare, manège et restauration a égayé le centre du village.

Malheureusement une alerte à une tempête de vent signalée par la préfecture a eu raison de toutes ces animations.



Le Comité des Fêtes vous invite

**Le 27 juin au MARCHE ANGLAIS** autour et dans la salle Espace Loisirs.  
Dès 9h vous pourrez prendre un petit déjeuner anglais puis à 12h le traditionnel « Fish and Chips ».

**Le 25 juillet à la FÊTE DE L'ÉTÉ** : à partir de 19h sur la place du village.

Diner dansant avec le groupe « JUST 2 ».

Vous devez réserver votre plat: Cari de poulet ou/et assiette anglaise. ( 8€ par personne)  
au 06 76772069 ou 0621910289

**Samedi 29 août au CONCOURS DE PETANQUE** à 15h près du terrain tennis.



## La Tempora : « Les Banquettes Arrières »

Elles sont 3 filles, 3 comédiennes, 3 clowns, 3 improvisatrices hors pair, devenues chanteuses par accident.

Leurs chansons entièrement à capella et sans aucun trucage sont écrites comme autant de portraits qui grincent, qui décapent, qui dérapent parfois... mais toujours avec le sourire !!!

Elles partagent le même sens de la dérision et du jeu improvisé. Elles sont drôles... voire très drôles.

Découvrez-les

Le club Artistique prépare activement la **Fête de la Musique** dédiée cette année à l'Amour.

Nouveau chanteur, nouvelle chanteuse, nouveau concept à voir le

**Vendredi 19 juin à 20h45**  
**Place de l'église.**

« La vie est une fleur,  
l'amour en est le miel »  
Victor Hugo

En avant première « les Incognitos » vous présenteront leur récital.

**le 13 août à 21h 30 place de l'église.**



# Lou Cantou

## Escapade espagnole

Quand le club des aînés bouge, ça roule et ça se déroule. Le départ s'est effectué dans une douce somnolence. Puis ça navigue et ça rêve au gré des canaux d'Empuriabrava et de ses somptueuses villas. Ça se régale, tant les tables proposées sont goûteuses et copieuses, propices à l'éveil des papilles. Ça s'élève et ça écarquille les yeux face aux paysages lumineux et variés, découverts en empruntant le petit train de la baie de Rosas. Ça fait quelques achats, ça rit, ça échange, ça vit tout simplement et nul besoin de vote pour s'accorder à dire que ça fait un bien fou de s'éloigner un peu du quotidien pour mieux se retrouver. Ils étaient 37, ce mercredi 15 avril à avoir bougé sur la côte espagnole, grâce au club des Aînés « Lou Cantou ».



## Le Club des Aînés vous attend nombreux :

Pour apprécier leur **grillade le samedi 18 juillet à 19h devant le club.**

Et venir découvrir l'objet rare **le 9 août pour le traditionnel vide grenier.**

## Récompenses...

La 9<sup>e</sup> édition régionale du Concours des vins de la Coopération du Languedoc-Roussillon a eu lieu le 18 mars sur le site de Vinipolis à Florensac (34).

Ce concours distingue les vins AOP ou IGP blancs, rosés, rouges et vins doux naturels des coopératives régionales. 562 cuvées provenant de 77 caves coopératives du Languedoc-Roussillon ont été dégustées par 110 dégustateurs.

**La Languedocienne et ses vigneron d'Argeliers a obtenu 3 médailles d'or pour :**

- Les 4 chemins IGP Pays d'Oc Sauvignon blanc 2014
- Le Pigeonnier IGP Pays d'Oc Chardonnay blanc 2014
- Le Petit Causse IGP Pays d'Oc Cinsault rosé 2014.

### Au Concours des Grands Vins du Languedoc Roussillon 2015 :

- Lou Cigal réserve millésime 2013 médaille d'argent
- Cuvée les 87 millésime 2013 médaille d'argent

### Au Chardonnay du Monde

Le Pigeonnier médaille de Bronze.

### Au Concours mondial de Bruxelles

- Cuvée Marcelin Albert 2013 médaille d'argent
- Le Pigeonnier médaille d'or
- Le Romarin médaille d'or.

« Venez mes frères,  
Vite, je bois des étoiles! »  
Don Pérignon

# Solidarité....

« **La Calina** » un bien joli nom donné à une brioche, un vrai câlin pour le palais.

Un beau gâteau de 700g qui porte le nom de cette coiffe que portaient jadis les femmes du Languedoc pour les travaux de la vigne.

Pour fêter les 60 ans de **L'AFDAIM**, cette spécialité audoise imaginée par Gilles Bourguignon et élaborée à partir de produits du terroir a été le symbole en faveur des enfants et adultes porteur d' handicap.

**220 brioches plus 10 pour les écoles ont été vendues par Mme Nicole Halèse.**

Un plaisir gustatif en plus d'une action de bienfaisance!!!



Dimanche 17 mai à Olonzac, 650 marcheurs dont **8 Saint-Valiérois** ont pris le départ du «**Relais de la Vie**». Selon leur possibilité et chacun à leur rythme, ils ont parcouru 6 ou 11 km, d'Olonzac via Homps en passant par le lac de Jouarres où un ravitaillement les attendait. De retour à Olonzac, un bon cassoulet les a régales. Cette journée, organisée par **l'Union Départementale de l'Aude et de l'Hérault des Donneurs de Sang**, permet de promouvoir le don de sang et de sensibiliser les personnes à ce geste gratuit qui sauve des vies.

## Association Aude Solidarité

Suite à la catastrophe subie par le Tibet, l'association Aude Solidarité organise une collecte de dons (financiers uniquement) dans les communes. Ces derniers peuvent être adressés (en mentionnant Tibet) par chèque libellé à :

**Aude Solidarité—Conseil Général de l'Aude—11855 Carcassonne Cedex 9**

## Pendant vos vacances....

### Au jardin potager :

Supprimez les gourmands des tomates dès qu'ils apparaissent à l'aisselle des feuilles, et placez-les dans le cœur des choux, ils repousseront les attaques de mouches blanches.

Sulfatez contre le mildiou car celui-ci se développe par temps chaud.

Taillez les arbustes qui ont fleuri au printemps (lilas, forsythia etc..).



### Tian provençal au riz

Pour 4 personnes:

2 aubergines, 2 courgettes, 4 tomates, tranches de chorizo, 2 petits oignons, 150g de riz, 8 cuillères à soupe d'huile d'olive, des herbes de Provence, sel, poivre.

Préchauffez le four à 180°.

Faire cuire le riz dans une grande casserole d'eau salée pendant 5 mn. Il ne doit pas être cuit complètement. Rincez à l'eau froide, égouttez puis réservez-le.

Rincez les légumes puis découpez-les en rondelles régulières de même épaisseur.

Huilez un plat allant au four, tapissez le fond avec le riz et les oignons, et disposez les légumes debout en alternance, tomates, aubergines, courgettes, chorizo. Salez, poivrez, saupoudrez de thym frais, versez la moitié de l'huile et enfournez pour 30 mn. Ajoutez le reste d'huile et enfournez pour encore 15 mn.

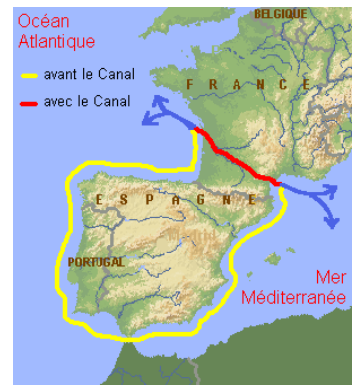
Bon appétit!!!!



# A découvrir ou redécouvrir...

Relier la Garonne à la Méditerranée par un canal remonte à l'Antiquité. Réaliser un canal maritime afin de faciliter le transit des marchandises en reliant l'Océan Atlantique à la mer Méditerranée sans avoir à contourner l'Espagne était l'objectif.

Charlemagne en a rêvé, Pierre-Paul Riquet l'a réalisé ! Aidé par 12 000 ouvriers durant 14 ans, l'ingénieur de Louis XIV creusa un canal de 240 Km entre Toulouse et l'Etang de Thau : **Le Canal du Midi**. Terminé en 1681, c'est le plus ancien canal d'Europe encore en fonctionnement, Il comporte des ouvrages remarquables uniques, d'un intérêt exceptionnel.



## Le Pont Canal de Paraza

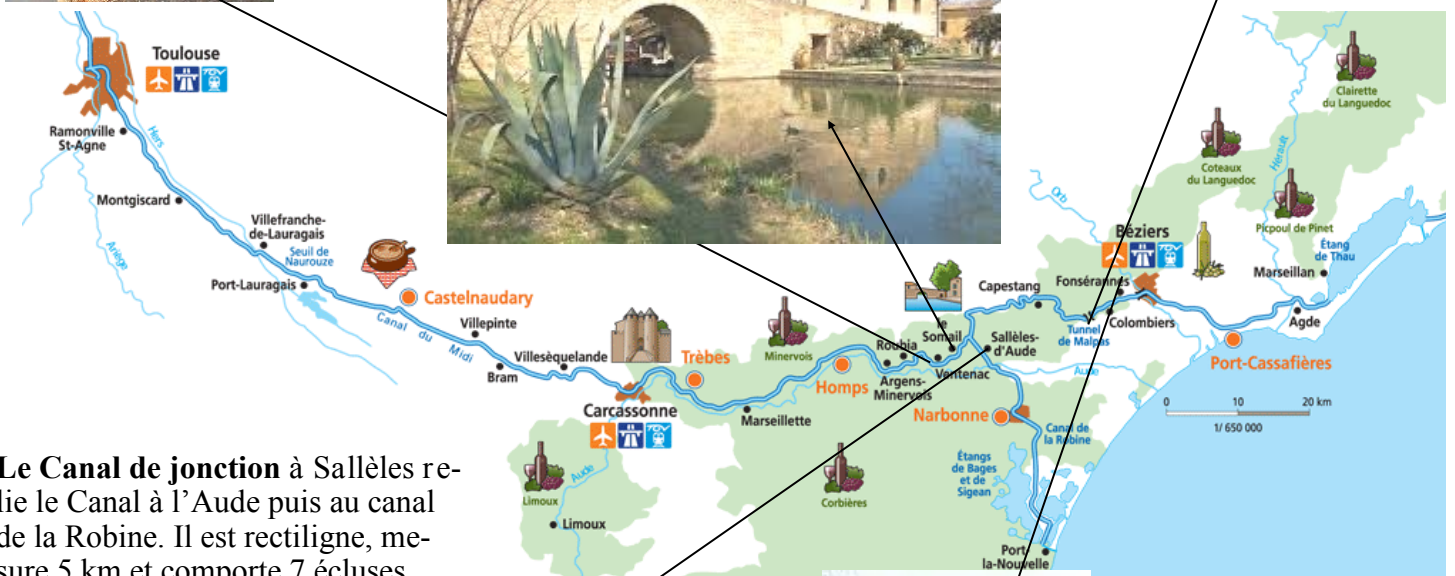
Le canal passe sur un pont qui enjambe le cours d'eau : **Le Répudre**. C'est le seul qui ait été bâti à l'origine par Paul Riquet en 1676.



**Le port du Somail** a été créé de toutes pièces comme étape de « couchée ». Les différents bâtiments datent de la construction du canal; La chapelle construite entre 1672 et 1693. Le pont en pierres en dos d'âne en 1683. Le bâtiment de l'auberge en 1684 servait à la « couchée ». Le Somail étant une étape importante du voyage. La glacière est la seule restante du Canal, petit édifice voûté de plan circulaire à 2 niveaux séparés par un plancher.



Au pied de l'oppidum d'Ensérune, se trouve la **percée du Malpas** (mauvais passage). Creusé dans le roc, il a une longueur de 173 m pour une hauteur de 6m, un chemin pédestre en rive gauche permettait le halage.



**Le Canal de jonction** à Sallèles relie le Canal à l'Aude puis au canal de la Robine. Il est rectiligne, mesure 5 km et comporte 7 écluses.

**L'écluse du Gailhousty** construite avant le canal de jonction vers 1780 aurait du servir d'épanchoir.



Pour plus de renseignements s'adresser à l'office du tourisme du Somail tel :04 68 41 55 70



**Fonsérannes** est un ensemble de 8 écluses contiguës, constituant un ouvrage majeur du Canal du Midi. La forme ovoïde des bassins apporte une touche artistique supplémentaire à cet ouvrage magnifique. Fonsérannes était la halte de midi du parcours de la péniche de la poste depuis Toulouse « La dinée »